

ENTREE
GRATUITE

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL 13



SAMEDI 20 AVRIL

LPV **BMX**
bmx since 1987 CLUB

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

- DOSSIER D'INVITATION -

**BMX LES PENNES MIRABEAU
ET
LE COMITE DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES DU RHONE**

**VOUS INVITENT
LE 20 AVRIL 2019
AU
CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL
2019**



Championnat Départemental des Bouches du Rhône 2019

Inscriptions

Le Championnat départemental est ouvert à tous les pilotes licenciés FFC du département Bouches du Rhône ainsi qu'aux pilotes des comités Alpains du comité PACA.

Les engagements doivent être effectués **sur Internet**, uniquement par les clubs suivant la procédure habituelle des engagements en ligne à partir de leur compte club du site **CicleWeb** de la FFC.

La clôture des engagements est fixée au : mercredi 17 avril à 20h00

Le paiement sera effectué obligatoirement par les clubs au plus tard le matin de la compétition.

Pour les inscriptions complémentaires de pilotes non disponibles sur le compte du Club (*Nouveau licencié ou licence par encore validée par le comité*) ils devront être envoyés au secrétaire de la course par mail pour au plus tard le mercredi 17 avril accompagné d'une attestation de la remise de demande de licence au comité concerné.

Le montant de l'inscription est fixé à **10,00 €** par chaque catégorie courue en 20" et/ou 24"

Les Chèques sont à libeller à l'ordre de :

BMX LES PENNES MIRABEAU

Les Modifications, Ajouts, Annulations sont toujours possible comme les saisons précédentes d'être faites **exclusivement** par mail **jusqu'au jeudi 18 AVRIL 21h00** auprès de l'administrateur de l'épreuve :

M. MARTINEZ Christian

Email : christian.martinezbmx@gmail.com

Attention important : tous les engagements seront dû après cette date.

Aucune demande d'inscription supplémentaire ou annulation sera prise en compte le samedi.

Il sera possible de faire des ajouts le jour de la compétition, mais seulement sous 3 conditions :

- 1) *Que cela soit demandé suffisamment tôt avant le début des courses*
- 2) *Qu'il y ait des places vacantes sur les feuilles de races de la classe d'âge concernée.*
- 3) *Que soit acquitté le paiement d'une pénalité de **10,00 €**, correspondant au doublement de l'inscription.*

Tout litige sera exposé le matin de la compétition **de 9h00 à 9h30 uniquement par le responsable notifié préalablement à l'administrateur de l'épreuve par le club**, auprès du secrétariat et du président de jury, qui prendront les décisions appropriées à la situation.

Championnat Départemental des Bouches du Rhône 2019

Catégories et Classes d'Âges

MATIN	APRES-MIDI
Cruiser Minime (2006 à 2005)	Benjamin Novices (2008 à 2007)
Cruiser Cadet (2004 à 2003)	Benjamin G / F (2008 à 2007)
Cruiser Junior (2002 à 2001)	Minime Novices (2006 à 2005)
Cruiser 19 /29 ans (2000 à 1990)	Minime G / F (2006 à 2005)
Cruiser 30 /39 ans (1989 à 1980)	Cadet (2004 à 2003)
Cruiser 40 /44 ans (1979 à 1975)	Fille 15 ans et + (2004 et avant)
Cruiser 45 ans et + (1974 et avant)	Junior (2002/ 2001)
Prélicencié G / F (2013 et après)	Homme 19/29 ans (2000 à 1990)
Poussin G / F (2012 / 2011)	Homme 30 ans et + (1989 et avant)
Pupille Novices (2010 à 2009)	Elite (2000 et avant)
Pupille G/F (2010 à 2009)	

- Pour les Filles, si moins de 4 concurrentes, elles courent avec les garçons de la catégorie inférieure.
- Le titre de champion ne sera décerné qu'aux catégories ayant au moins trois participants
- Il n'y a pas de titre de champion des Bouches du Rhône décerné aux catégories novices.

Sauf pour les modalités particulières retenues par le comité d'organisation, le règlement en vigueur est celui de la FFC en application à la date de la compétition.

Les plaques

La plaque frontale :

Fond de plaque formé d'un carré de 10 cm de côté avec des chiffres d'une hauteur de 80mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40 mm de hauteur



Filles / Femmes



Cruiser



Garçons



Junior F et G



Elite F et G

La double plaque latérale :

Fond blanc avec chiffres noirs d'une hauteur de 80 mm mini et 8 mm d'épaisseur et d'une lettre de 40 mm de hauteur.



Le port des plaques, frontale et latérale, est obligatoire lors de toutes les compétitions en PACA.

Timing prévisionnel

Sauf cas particulier (météo, changement d'heure, élection etc...)

MATIN : Classes d'âge de Prélucenciés à Pupille G, F et Novice + Cruiser
L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition

- 9h00 => 9h10 essais contrôlés
- 9h10 => 9h50 essais grille
- 10h00 => début des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 Manches enchainement => des phases à élimination directe
- Vers 12h15 => fin des courses suivi de la cérémonie protocolaire.

Le titre de champion ne sera décerné qu'aux catégories ayant au moins trois participants.

Il n'y a pas de titre de champion des Bouches du Rhône décerné aux catégories novices.

APRES-MIDI : Classes d'âge de Benjamins à Elites + Novices Benjamin et Minime

L'ordre de passage sera défini suivant les conditions de la compétition

- 12h30 => 13h20 essais grille
- 13h30 => début des 3 Manches qualificatives
- A l'issue des 3 Manches enchainement => des phases à élimination directe
- Vers 16h30 => fin des courses suivi de la cérémonie protocolaire.

Le titre de champion ne sera décerné qu'aux catégories ayant au moins trois participants.

Il n'y a pas de titre de champion des Bouches du Rhône décerné aux catégories novices.



Championnat Départemental des Bouches du Rhône 2019

INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS

Contact Club Organisateur : Mr BRULAT Gil (Président)

Site Internet : <http://www.bmxpennesmirabeau.fr>

Courriel : contact@bmxlpm.net

Page Facebook : BMX LPM

Téléphone : 07.82.15.88.39 ou 06.62.42.01.16

Accès à la piste et parking :

La piste Michel Colucci se situe rue de la ferme 13170 Les Pennes Mirabeau (à côté de l'espace Tino Rossi)

Sur A7 direction Marseille prendre sortie 31 Les Pennes Mirabeau.

Au rond-point suivre direction Gignac D368

A partir de la station Total, faire 700m et prendre à droite « Complexe sportif »

Coordonnées GPS 43°24'31N-5°18'42E

Parking à disposition devant la piste



Divers :

- Entrée gratuite
- Les tentes et barnums sont autorisés aux abords de la piste
- Buvette et restauration sur place
Un espace est mise en place avec des chaises et des tables pour profiter de la restauration.
- Divers stands BMX